# Travailler en partenariat avec la communauté — Quel est mon rôle?



Le personnel et les cliniciens travaillent souvent avec des partenaires communautaires pour écouter et tirer des leçons de l’expérience des personnes qui ont accès à des services de santé ou à des services sociaux. En s’appuyant sur les recommandations des partenaires, le personnel peut trouver des solutions créatrices pour améliorer l’expérience du patient. La collaboration et la conception conjointe avec les partenaires communautaires sont des composantes essentielles du processus d’amélioration du système de soins de santé.

Lorsqu’il est question de partenariat et d’engagement communautaire, le rôle primaire du personnel est de soutenir les partenaires en les écoutant, en créant des possibilités de discussion, en recevant et en mettant en œuvre leurs commentaires et recommandations et en faisant la promotion du rôle des partenaires communautaires dans l’ensemble de l’ESAO.

## Rôles et responsabilités :

* Créer des possibilités d’engagement et un espace qui y est favorable
* Faire valoir le rôle des partenaires dans le cadre de votre équipe
* Fournir des renseignements de base suffisants pour assurer une participation efficace
* Éviter le recours aux acronymes et à la terminologie médicale compliquée
* S’assurer que les partenaires disposent de la documentation nécessaire pour la réunion bien avant sa tenue
* S’assurer que les partenaires ont les détails de la réunion, comme la date, l’heure et les détails de connexion
* Encourager activement la participation des partenaires en ayant recours aux techniques d’animation et d’engagement
* Agir en qualité d’expert clinique pour pouvoir répondre aux questions ou donner suite aux commentaires des partenaires
* Être un champion et un défenseur du rôle des partenaires dans votre travail quotidien

## Caractéristiques idéales du personnel et des partenaires cliniques :

## 

* Traiter les points de vue et expériences des partenaires avec respect
* Manifester une attitude positive et libre de tout jugement
* Promouvoir et défendre le rôle des partenaires
* Travailler en collaboration avec les partenaires
* Chercher activement à produire des changements concrets